

La « relocalisation » des Dènès sayisis et des Ahiarmiuts dans les années 1950

Au-delà des blessures ouvertes, la résilience des chasseurs de caribou

The Sayisi Dènès and the Ahiarmiut Forced Relocations in the 1950s
Beyond Open Wounds, The Resilience of Caribou Hunters

La relocalización de los Dènès sayisis y los Ahiarmiuts en los años 1950

Más allá de las fracturas abiertas, la resiliencia de los cazadores de caribú

Frédéric B. Laugrand, Jarich G. Oosten and Üstün Bilgen-Reinart

Volume 41, Number 2-3, 2011

« Relocalisations » et résilience autochtone

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1021615ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1021615ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)

1923-5151 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laugrand, F. B., Oosten, J. G. & Bilgen-Reinart, Ü. (2011). La « relocalisation » des Dènès sayisis et des Ahiarmiuts dans les années 1950 : au-delà des blessures ouvertes, la résilience des chasseurs de caribou. *Recherches amérindiennes au Québec*, 41(2-3), 99–116. <https://doi.org/10.7202/1021615ar>

Article abstract

The Federal Government's decision in the 1950s to force the Sayisi Dene and the Ahiarmiut to abandon their nomadic life out on the land and to settle in the communities of Churchill and Arviat resulted in disastrous consequences. The Sayisi Dene, who had been competent hunters and trappers, became a broken people living off the garbage dump at Churchill. Today, their children and grandchildren at Tadoule Lake are still trying to heal the wounds inflicted by the forced relocation. As for the Ahiarmiut who were relocated in a series of stages from Ennadai Lake to Nelting Lake, from Ennadai Lake to Henik Lake and from Henik Lake to Arviat, Rankin Inlet and finally to Whale Cove they are still awaiting the explanation from the federal government and acknowledgement of their painful experiences. Using oral and archival documents, this paper compares these two relocations, confronts the strategies, choices and decisions of the federal administration with the experiences and views of the participants and underscores the resilience of these caribou hunters.



La « relocalisation » des Dènès sayisis et des Ahiarmiuts dans les années 1950

Au-delà des blessures ouvertes, la résilience des chasseurs de caribou

Frédéric B. Laugrand

CIÉRA, Université
Laval, Québec

Jarich G. Oosten

University of
Leiden, The
Netherlands

et

Üstün Bilgen-Reinart

Journaliste
indépendante

À Eva Muqyunnik qui vient de nous quitter au moment de finaliser ce numéro

LES DÈNÈS SAYISIS ET LES AHIARMIUTS font partie des derniers groupes autochtones qui ont pratiqué le nomadisme dans le Grand Nord canadien. Dans les récits historiques, leur présence demeure discrète jusqu'aux années 1950, au moment de leur « relocalisation » par le gouvernement canadien. Lors de ce processus, ils défrayent la chronique, vivant en quelques années des drames aussi douloureux que les famines qui jalonnent leur histoire.

Cet article est le prolongement et la synthèse de plusieurs recherches antérieures, conduites de manière indépendante, sur ces relocalisations forcées encore peu connues des milieux académiques et du grand public. La première étude, menée par la chef dènèe Ila Bussidor et la journaliste Üstün Bilgen-Reinart, a donné lieu à un ouvrage paru en 1997, riche en témoignages oraux : *Night Spirits. The Story of the Relocation of the Sayisi Dene*, ouvrage qui précède de peu la riche thèse de Virginia Petch (1998). La seconde recherche a été effectuée par Frédéric Laugrand et Jarich Oosten à l'occasion de plusieurs ateliers de tradition orale à Arviat (2003, 2005, 2007) et à Churchill (2008). Organisés dans le cadre d'un projet financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, ces ateliers ont permis de réunir de nombreux aînés ainsi que des jeunes

intéressés à la transmission des savoirs. Jarich Oosten et Frédéric Laugrand agissaient alors à titre de facilitateurs en distribuant la parole, en appuyant les plus jeunes et en prenant la responsabilité de l'enregistrement audiovisuel des conversations. Les discussions ont eu lieu lors de plusieurs tours de table entrecoupés de séances de questions, de visites *in situ* dans la toundra sur des sites traditionnels (lieux de sépultures, anciens campements, etc.) et de performances (démonstrations de techniques de survie, reproduction de danses, de chants et de rituels chamaniques). Tandis qu'une partie des matériaux relatifs aux traditions des Ahiarmiuts a été publiée dans un ouvrage intitulé *Hardships of the Past: Recollections of Arviat Elders* (Oosten et Laugrand 2010), la relocalisation des Ahiarmiuts a fait l'objet d'un article en anglais paru sur le Web en 2006 et publié en 2010 (Laugrand, Oosten et Serkoak 2010).

Les différents drames qui ont affecté des peuples voisins n'ont jamais été comparés. Or, une telle opération éclaire pourtant bien le mode d'opération du gouvernement canadien qui a méprisé ces populations et dissimulé, derrière des arguments d'ordre économique ou sociaux, son dessein d'assimiler ces derniers nomades sans tenir compte de leurs aspirations. Ces déplacements forcés ont occasionné directement ou indirectement de très lourdes pertes du côté



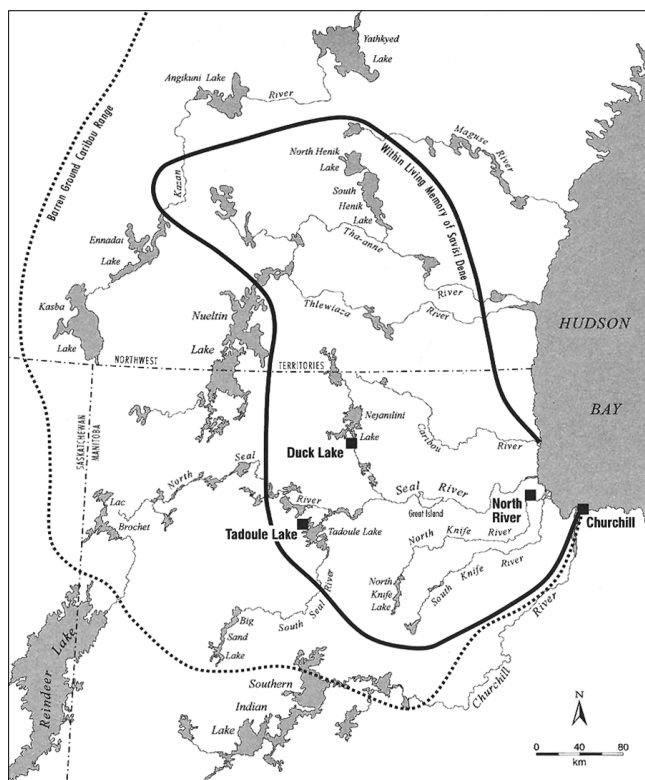
Figure 1
Des jeunes et des aînés ahiarmiut lors d'un atelier organisé à Arviat en 2008. À l'arrière, de gauche à droite, Lillian Quassa Arnalaaq, Atuat Mary Thompson, Jose Angutinngurniq, Jarich Oosten, Henry Kablalik et Noah Kumajuaq. À l'avant, de gauche à droite, Geena Nutaralik Auladjut, Mary et Luke Anautalik, Eva et Job Muqyunnik, Peter Suvaksuq et Felix Kupak.
(Photo de Frédéric Laugrand, 2008)



Figure 2
Séance de travail lors de l'atelier de Churchill, en 2008. Des Inuits et des Dènès transmettent leurs savoirs à des jeunes des deux groupes. En partant de la gauche, Ceporah et Manasie Suluk Thompson, Henry Isluarniq, Emily Green Angalik, Louise Angalik, Donald Uluadluak, Martha Irnik, Caroline Bjorklund, Michelle Irnik, Jarich Oosten et Atuat Mary Thompson. On notera le jeu de mains de Caroline et Martha qui se sont retrouvées après des années de séparation.
(Photo de Frédéric Laugrand, 2008)

des autochtones. Pourtant, les Dènès comme les Ahlarmiut ont fait preuve de résilience et de détermination. Aujourd'hui, au-delà de la réconciliation, ces peuples veulent tirer des enseignements de ces expériences dramatiques et maintenir leurs traditions dans un contexte qui n'a évidemment plus rien en commun avec celui des années 1940.

Dans cet article, nous reprendrons les faits saillants de ces drames et nous reviendrons sur des éléments contextuels de l'époque. Faute de données suffisamment précises, nous laissons dans l'ombre le rôle ambigu de certains truchements et autres intermédiaires métis instrumentalisés par les administrateurs des Affaires indiennes¹. Par la comparaison, nous espérons cependant faire ressortir les



Carte 1
Les territoires traditionnels des Dènès
(Source : Bussidor et Bilgen-Reinart 1997 : xxiii)

arguments des administrateurs et la résilience des acteurs autochtones qui ont su trouver dans leurs traditions et leurs expériences passées la force de rebondir, en résistant d'abord aux multiples chocs et autres abus dont ils ont été victimes. Dans un premier temps, nous rappellerons brièvement quelques caractéristiques du mode de vie nomade des Dènès sayisis et des Ahlarmiut, pour qui la subsistance a toujours été fondée sur l'exploitation du caribou. Nous aborderons ensuite avec plus de détails chacune des deux séries de relocalisations et, grâce à des témoignages oraux ainsi qu'à une recherche dans plusieurs fonds d'archives, nous reviendrons en conclusion sur leurs points communs.

AU RYTHME DU CARIBOU, LA VIE NOMADE DES DÈNÈS SAYISIS ET DES AHLARMIUTS

LES DÈNÈS SAYISIS

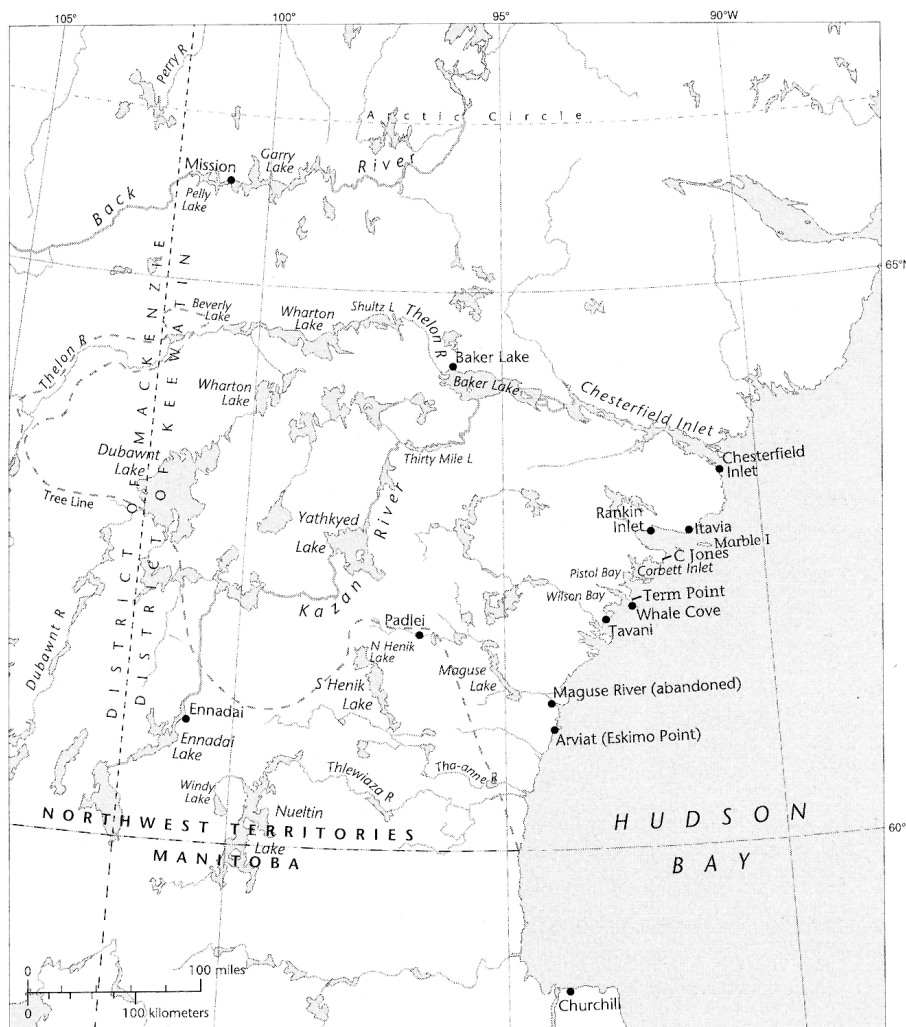
Pendant plusieurs milliers d'années, ceux qui se nomment Dènès sayisis, « peuples de l'Est », vivaient dispersés en petits groupes nomades dans un vaste territoire situé à l'intersection de ce qui est aujourd'hui le nord du Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Ces Amérindiens nomadisaient dans une région de toundra bordant la ligne des arbres et occupant des espaces le long des rivières Churchill et Seal jusqu'au versant sud de la rivière Kazan. L'hiver, les bandes descendaient plus au sud, suivant de près les hardes de caribou. L'été, le mouvement s'inversait. La remontée vers le nord se faisait aussi au rythme du gibier. Les familles profitaient de cette saison

plus clément pour pratiquer la pêche, le ramassage des œufs et la cueillette des baies. Pour désigner ces peuples de chasseurs-collecteurs nomades, les premiers observateurs ont longtemps utilisé l'appellation générique de « *Caribou eaters*, mangeurs de caribous », en faisant fi des différences locales. Nous utiliserons ici le terme de Dènès sayisis pour référer à l'un de ces groupes seulement, qui se désigne, lui, comme étant les *Edthen-eldili-Dènès*, Dènès eldilil de Edthen.

Les Dènès sayisis circulaient sur un immense territoire. Comme leurs voisins inuits, ils se plaçaient en embuscade et attendaient que les caribous franchissent les rivières pour les harponner. Parfois, les chasseurs fabriquaient des pièges et, à l'aide de branchages, obligeaient les bêtes à se regrouper en plus petites unités pour les tuer. À d'autres occasions, ils attendaient qu'une partie de la harde soit engagée dans la traversée d'un cours d'eau ou d'un lac pour l'assaillir. Ralentis par la nage, les caribous se laissaient plus facilement abattre par les chasseurs à bord de leurs canots (Abel 1993 : 24-25). À l'époque, les Dènès tuaient autant de bêtes que possible. Ils en dépeçaient immédiatement plusieurs, emportant avec eux de la viande et laissant tout le reste sur place. Ces amoncellements de cadavres ont impressionné les voyageurs occidentaux qui n'ont jamais compris qu'ils constituaient des réserves pour l'hiver. Les chasseurs savaient que la neige recouvrirait bientôt les carcasses et que les températures glaciales permettraient la conservation de la viande.

Pour retrouver leurs caches ensevelies sous le manteau de neige, les chasseurs disposaient de plusieurs techniques, la plus commune consistant à percer la neige avec des bâtons. Les Sayisis ne gaspillaient pas leurs prises, utilisant toutes les parties du caribou. L'été, les femmes se chargeaient de faire sécher la viande et de la fumer. Elles prélevaient la graisse pour cuisiner et alimenter les lampes en combustible. Les peaux servaient à la confection des vêtements, des raquettes et des tentes. Les tendons de l'animal servaient à fabriquer des cordes alors que les ossements, eux, étaient récupérés pour la confection d'outils. Lors d'un atelier de tradition orale organisé à Churchill, une aînée a apporté plus d'une cinquantaine d'objets façonnés avec des morceaux de caribou.

Lors de leurs multiples déplacements dans la taïga et la toundra, les Sayisis rencontraient parfois d'autres groupes



Carte 2
Territoires fréquentés et lieux où les Ahiammiuts ont été relocalisés
(Source : Tester et Kulchyski 1994)

autochtones. La rivière Churchill et son réseau de lacs formaient une sorte de frontière naturelle qui marquait la fin de leur territoire et le début de celui des Cris. À l'ouest, le lac des Esclaves établissait une séparation avec d'autres groupes dènès tandis que plus au nord vivaient surtout des bandes inuites, tant sur la côte qu'à l'intérieur des terres.

À partir de 1670, la Couronne britannique concède ces territoires à la Compagnie de la Baie d'Hudson qui y établit progressivement plusieurs postes de traite et y développe toute une série d'activités commerciales avec les Cris et les Dènès, puis les Inuits. Peu à peu, les commerçants parviennent à établir des petites communautés autour des postes. Ainsi naît York Factory, où des Cris s'établissent après que la Compagnie leur ait offert des logements, des biens et des armes à feu. Ainsi armés, les Cris gagnent beaucoup de pouvoir, œuvrant comme truchements, capables de contrôler les vastes réseaux de la traite. Contrairement aux Cris, les Sayisis ne se sont jamais vraiment résolus à abandonner leur nomadisme.

En 1717, la Compagnie de la Baie d'Hudson ouvre un poste de traite à Churchill et, tout au long du XVIII^e siècle, les Sayisis le fréquenteront. En 1767, Samuel Hearne avait



Figure 3
Les sœurs Caroline Bjorklund et Nancy Ellis commentent des objets fabriqués par les Dènès à même différentes parties du caribou (Photo de Frédéric Laugrand, 2008)

noté dans son journal combien ces groupes, qu'on désignait alors comme étant des Chipewyans (litt. 'les peaux en pointe'), vivaient autour du caribou (Hearne 1958 : 50-52). Ceux qui acceptent de se sédentariser sont surnommés les *Homeguard Chipewyans*, mais la plupart des Sayisis demeurent nomades, se limitant à fréquenter à l'occasion le poste de traite pour y échanger des fourrures contre des armes et des munitions (Petch 1995 : 9-10). Progressivement, la visite du poste de traite de Churchill se fait toutefois plus régulière, se produisant sur une base annuelle, au printemps.

À la même époque, l'influence européenne connaît une poussée importante avec l'arrivée de missionnaires britanniques et l'ouverture subséquente de plusieurs postes de mission. Les missionnaires n'ont d'autre choix que de s'adapter au nomadisme des Sayisis qui, s'ils manifestent un certain intérêt pour le christianisme, recourent toujours à leurs chamanes. Les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson laissent entendre que l'un des tout premiers baptêmes eut lieu à Fort Churchill, en 1865.

Au début du ^{xx}e siècle, les voyages à Churchill des Sayisis se font de plus en plus réguliers. Le poste devient même une halte obligée lors des déplacements saisonniers et, chaque année, les groupes de chasseurs sont attendus pour la traite. Certains chasseurs acceptent par ailleurs de servir comme guides à de nouveaux missionnaires, cette fois catholiques, qui investissent la région (par ex. Mgr Turquetil qui engage des guides dènès pour se rendre auprès des Inuits en 1906). Les Dènès demeurent pourtant indépendants, ne manquant pas de repartir une fois leurs échanges effectués. Betsy Anderson, qui en 1994 devait être presque centenaire, décrivait la vie de l'époque dans les termes suivants, avant que son peuple ne signe un traité avec les Blancs :

Notre peuple qui vivait dans un territoire aux conditions exigeantes avait à la fois l'instinct et la force du caribou et du loup. Lorsque nos ancêtres se déplaçaient, ils avaient le sens de l'orientation et jamais ils ne se trompaient de direction, cette géographie

était imprimée dans leurs têtes [...] Notre peuple se déplaçait continuellement [...]. Les hommes chassaient. Les femmes avaient la charge de tout le reste [...] Tout le monde portait des vêtements en peau et en fourrure de caribou [...] Nos couvertures, nos oreillers, nos matelas étaient également fabriqués avec des peaux de caribou [...] L'hiver, les hommes pratiquaient la trappe pour se procurer des fourrures. Ils marchaient de longues distances dans la toundra, même s'il n'y avait ni routes ni sentiers. L'hiver, le temps devenait terriblement froid mais cela ne dérangeait aucunement leurs activités. C'était la seule possibilité pour pouvoir vivre. C'est ainsi que nous avons vécu depuis le tout début des temps².

Dans leur ouvrage, Bussidor et Bilgen-Reinart (1997 : 9-10 et 13-15) citent d'autres témoignages remarquables de Betsy Anderson sur la vie de ces chasseurs de caribous. Les auteures rapportent en particulier sa version du mythe d'origine du caribou qui aurait fui le territoire lorsqu'une femme voulut un jour marquer un animal à l'oreille pour le reconnaître et le chasser l'année suivante. Fâchés par ce geste, les caribous auraient quitté la région et ce n'est qu'à la suite de l'intervention d'un « *medecine man* » et de son esprit-mouche que les caribous auraient finalement accepté de revenir, à condition qu'on les respecte et que jamais plus personne ne tente de se les approprier.

LES AHIARMIUTS

Comme leurs voisins amérindiens, et contrairement à tous les autres groupes inuits, les Ahiarmiuts vivaient à l'intérieur des terres, ne consommant jamais de gibier marin. Les témoignages à leur sujet demeurent assez rares jusqu'aux années 1920, lorsque fut organisée la V^e Expédition de Thulé, dirigée par Knud Rasmussen. L'un des objectifs de l'expédition était d'établir l'origine des Esquimaux et de tester à cette occasion l'hypothèse de Steensby selon laquelle ces Inuits avaient migré de l'intérieur des terres vers la côte. À cette époque, les Inuits de l'intérieur des terres que l'on nommait les Inuits du Caribou étaient considérés comme les plus primitifs du Grand Nord, une observation qu'endossait Kaj Birket-Smith, chargé d'aller à leur rencontre. Comme l'histoire de ce groupe demeure complexe, nous renvoyons ici à l'excellente étude d'Yvon Csonka (1995). Selon cet ethnohistorien, la population des Ahiarmiuts, le groupe probablement le plus important parmi l'ensemble des Inuits du Caribou, a connu plusieurs baisses d'effectifs au cours des ^{xix}e et ^{xx}e siècles. Prudent, Csonka pense toutefois qu'en dépit des nombreuses famines que les Ahiarmiuts ont subies au ^{xix}e siècle, leur population n'a pas cessé d'augmenter avant cette période et ce jusqu'au début du ^{xx}e siècle (Csonka 1992 : 17), et Csonka indique que ce n'est vraisemblablement qu'entre 1915 et 1925, en raison de plusieurs famines, que ce groupe a connu d'importantes baisses démographiques (Csonka 1992 : 18-19 ; voir aussi Burch 1986 : 129).

En somme, les Inuits du Caribou ont toujours connu la famine et des conditions de vie difficiles.

Csonka (1995) montre bien que les Ahiarmiuts, comme de nombreux autres autochtones d'Amérique du Nord, n'ont jamais vécu en harmonie avec la nature. Ils ont toujours connu des situations très fluctuantes, passant

abruptement de l'abondance à la famine, ces périodes se succédant de manière imprévisible. L'ethnohistorien cite le témoignage d'un agent de police d'Eskimo Point, aujourd'hui Arviat, qui en 1926 déclarait : « Les Inuit ne semblent pas parler de la famine avec beaucoup de sérieux [...] parler de famine ne semblait pas être pour eux un sujet de grande importance » (cité dans Csonka 1992 : 19). Les Blancs ont longtemps eu du mal à comprendre cette capacité des Inuits à endurer des temps difficiles. Les observateurs externes ont toujours perçu les Inuits comme étant dans un état de privation; dans les archives, un tel sentiment demeure omniprésent. Les Ahiarmiuts ne partagent pourtant pas ce point de vue. Pour eux, la région du lac Ennadai a toujours été un endroit propice à la vie alors que, pour les Blancs, les possibilités de chasse paraissent bien faibles dans cette région, justifiant donc une relocalisation. Les aînés d'aujourd'hui ne nient pas la difficulté de la vie de jadis, ils soulignent au contraire la nécessaire entraide qui leur permettait de s'en sortir. Eva Muquyunnik exprimait ainsi sa reconnaissance :

Je me demande comment mes parents ont réussi à me faire vivre. Je suis reconnaissante envers ma mère d'y être parvenue. [...] Nos ancêtres, nos mères et nos pères travaillaient beaucoup pour nous nourrir. Ils marchaient sur de longues distances, portant la viande caribou sur leur dos ou s'aidant des chiens. L'été, ils utilisaient des *qajait* pour la chasse au caribou. Le caribou était la seule nourriture que nous avions [...] Nos maris travaillaient fort et c'est grâce à eux que nous sommes ici aujourd'hui. (Oosten et Laugrand 2010 : 46)

En dépit des difficultés, les Ahiarmiuts ne manquent pas de rappeler le bonheur qu'ils connaissaient au lac Ennadai. Eva Muquyunnik l'a souligné en s'adressant aux plus jeunes Inuits lors d'un atelier de tradition orale à Arviat :

Même si nous n'avions pas grand chose à cette époque, nous menions une bonne vie. Nous étions heureux les uns les autres. Nous nous sentions heureux, nous avions la paix. Aujourd'hui, nous avons tout mais il nous manque toujours quelque chose. Nous nous gâtions nous-mêmes. [...] Jadis nous avions faim mais nous cherchions toujours à nous aider mutuellement. (Oosten et Laugrand 2010 : 59)

À l'époque, la vie des Dènès et des Ahiarmiuts semble toutefois de plus en plus anachronique aux yeux de l'Administration nordique. Alors que les ressources cynégétiques, notamment le caribou, semblent décliner, celle-ci craint que ne s'instaure une relation de dépendance entre ces chasseurs et les Blancs. D'autre part, alors que le Nord révèle de plus en plus ses ressources en matières premières, l'administration compte bien sédentariser ces chasseurs nomades en les intégrant à la nouvelle économie, car la traite semble vivre ses dernières heures avec la fermeture des postes les plus septentrionaux, comme celui de Churchill en 1941 (Tester et Kulchyski 1993 : 208). Dorénavant, les gouvernements pensent que les Dènès sayisis comme les Ahiarmiuts ne pourront donc plus commercer ni s'alimenter.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RELOCALISATION DES DÈNÈS SAYISIS

En 1870, le Dominion du Canada prend le contrôle des Territoires du Nord-Ouest, dépossédant la Compagnie

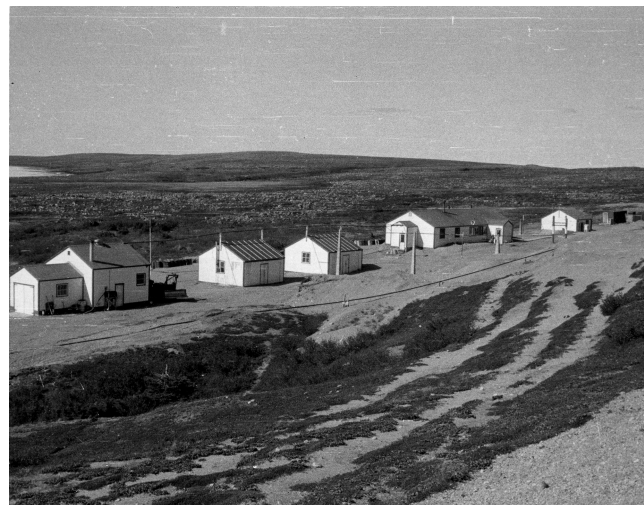


Figure 4
Les maisons installées au bord du lac Ennadai
(Robert Anderson Associates Ltd./NWT Archives/N-1991-017-0024)



Figure 5
Un groupe d'Ahiarmiuts du lac Ennadai. À gauche, Elisapee Nutaraluk avec son fils Tommy Owljoot. Au centre, Mary Qahuq Miki avec son fils David Serkoak sur son dos, et son autre enfant, Silas Ilungijajuk. Plus loin à droite, Mary Anautalik et son fils John.
(Source : G. Van den Steenhoven)



Figure 6
Un Inuit à bord de son qajaq sur le lac Ennadai
(Robert Anderson Associates Ltd./NWT Archives/N-1991-017-0039)

de la Baie d'Hudson de nombre de ses prérogatives. Peu de temps après, le gouvernement canadien ouvre les Prairies à la colonisation de peuplement. Entre 1871 et 1876, le Canada signe ainsi pas moins de cinq grands traités avec les peuples autochtones qui fréquentent ces espaces. On connaît l'approche privilégiée : l'ouverture de réserves indiennes et le versement d'indemnités financières contre une pleine renonciation à la souveraineté sur un espace donné.

Plus au nord, une telle politique semblait *a priori* inadéquate. Les territoires en question offraient peu de ressources et une colonisation de peuplement paraissait difficilement envisageable en raison de la dureté des conditions de vie. Au début du *xx*^e siècle, le gouvernement canadien fait cependant volte-face, en entrevoyant l'exploitation économique de ces régions. Il fait d'abord construire une voie ferrée de Winnipeg jusqu'à Le Pas, puis la prolonge jusqu'à Churchill, des traités étant signés au passage avec les autochtones. Toutefois, plutôt que de négocier un nouveau traité, la solution économiquement la plus rentable est de faire signer le Traité n° 5 à plusieurs groupes (Tough 1996 : 96-113).

Les Sayisis sont le groupe le plus éloigné de tous et parmi les derniers à signer le Traité n° 5. La signature a lieu le 1^{er} août 1910 au fort Prince-de-Galles, au nord de Churchill. Le processus entier de la négociation se serait déroulé en quelques heures et dans la précipitation, le document comportant de nombreux termes qui n'ont pas d'équivalents en langue dènè, par exemple les concepts de droits, titre, privilège, acre, longitude, latitude. Même avec la présence d'un interprète, il est fort probable que les échanges aient été accompagnés de nombreux malentendus. A.V. Thomas, un journaliste du *Toronto Star* qui accompagnait la délégation gouvernementale, en fit alors l'observation : « Les communications que la bande recevait à travers les services d'un interprète demeuraient nébuleuses » (Tough 1996 : 100). Thomas rapporte que plusieurs chefs présents avaient exprimé leurs craintes eu égard à leurs droits de chasse. Le Révérend John Semmens se serait cependant fait rassurant en indiquant aux Sayisis que les plus grands changements ne se produiraient probablement pas au cours de leur génération mais bien plus tard (*ibid.* : 109).

Et c'est ainsi que le traité est signé avec trois X apposés au bas du document.

Dorénavant, les Sayisis perdent leur ethnonyme, devenant la bande des Chipewyans de Fort Churchill. Le marché de dupes a fonctionné. Le Canada pouvait maintenant espérer l'exploitation des ressources naturelles de ces régions, en échange de quoi, pour les Dènès, chaque adulte recevrait une indemnité annuelle de cinq dollars et la visite annuelle d'un médecin. La bande des Chipewyans de Fort Churchill ne disposait cependant d'aucune réserve.

Pendant ce temps, les territoires des Sayisis suscitaient de nouvelles convoitises. La voie ferrée et une nouvelle liaison maritime font de Churchill à la fois une porte d'entrée et une base arrière pour de nombreux trappeurs

et autres chercheurs de fortune qui, contrairement aux Dènès, s'efforçaient d'exploiter à son maximum les ressources animales en un minimum de temps. Les nouveaux arrivants apportaient avec eux de nouveaux pièges et n'hésitaient pas à faire usage de poison. Les Dènès ressentirent douloureusement cette intrusion massive sur leur territoire. Tandis que plusieurs se plaignirent du poison qui tuait leurs chiens, d'autres firent le constat d'une raréfaction des animaux. Le gouvernement canadien était bien informé de cette situation mais aucune action ne fut entreprise pour modifier les choses.

Plusieurs groupes firent bientôt du lobbying à Ottawa, y compris la Compagnie de la Baie d'Hudson qui craignait la chute de ses profits et demandait plus de réglementation. Les Dènès, eux, souhaitaient qu'on protège mieux leurs droits face à cette exploitation massive des ressources locales, les missionnaires se limitant à demander au gouvernement qu'il protège les autochtones des nombreux maux (prostitution, alcoolisme, violence) qui accompagnaient ces nouveaux arrivants (Abel 1993 : 188). Le Parlement répondit partiellement à ces demandes en adoptant la Loi sur le gibier des Territoires du Nord-Ouest votée en 1917, laquelle interdisait la chasse de certaines espèces menacées.

Mais pour le gouvernement, Churchill demeurait un lieu stratégique pour accéder aux régions de l'Arctique. Après l'ouverture d'une gare en 1928, il finança ainsi la construction d'un port céréalier puis celle d'un village tout entier.

En 1930, le gouvernement fédéral cède à son tour ses prérogatives en matière d'exploitation des ressources aux gouvernements provinciaux du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Les Dènès, eux, sont laissés de côté, une seule clause indiquant que le gouvernement provincial doit continuer à assumer ses responsabilités face à leur population en veillant à ce qu'ils puissent continuer leurs activités de chasse, de pêche, de piégeage et de cueillette de même qu'à circuler sur le territoire (Abel 1993 : 210). Dans les années 1930, les administrations gouvernementales répondent à ces exigences en instaurant un système complexe de règles à suivre pour la chasse qui affecte durement les Dènès, eux aussi de plus en plus contraints à certaines restrictions, et ce, en dépit des traités antérieurs qui avaient pourtant affirmé leurs droits de chasse.

LA VIE À DUCK LAKE ET À NORTH RIVER

Bien qu'en 1914, déjà, l'idée de créer une réserve pour les Sayisis ait été discutée, le projet n'a jamais abouti et ceux-ci purent continuer à vivre comme des nomades. Les familles disposaient de leurs campements favoris, souvent situés au bord de lacs et de forêts où les ressources, notamment le poisson, les oies et les canards, demeuraient abondantes. En témoignent les campements du Lac Caribou, à plus de 100 kilomètres au nord-ouest de Churchill, mais également ceux des lacs Nejanilini, Duck Lake et Little Duck. Ces campements étaient installés à proximité des sentiers qu'empruntent les caribous lors de leur migration,

ce qui permettait aux familles de prélever la viande et les peaux dont ils avaient besoin pour l'hiver.

En 1930, la Compagnie de la Baie d'Hudson déplaça son poste de traite de Churchill, ouvert à cet endroit pendant presque deux cent cinquante ans, à quelque 120 kilomètres au nord-ouest, près du lac Caribou, d'où son surnom d'ailleurs de Caribou Post. Pour les Sayisis, ce changement offrait l'avantage d'une meilleure accessibilité. En 1941, la Compagnie de la Baie d'Hudson déplaça une fois de plus son poste pour le rouvrir à Duck Lake, en plein territoire dènè. L'endroit devint de plus en plus fréquenté, et assez rapidement pas moins de cent cinquante personnes s'établirent dans les environs, construisant un peu partout des cabanes et des abris.

Les plus grands changements interviennent toutefois avec la Seconde Guerre mondiale et la guerre froide qui transforment la vie des populations nordiques. Dès 1941, en effet, les États-Unis ont compris la position stratégique des régions nordiques. Une base militaire est bientôt construite à Churchill où des milliers de soldats sont déplacés et installés dans des baraquements. Certaines de ces installations restent encore visibles aujourd'hui, plusieurs hangars servant même de prisons pour les ours.

Les conséquences de cette présence militaire ont été désastreuses pour les autochtones soudainement confrontés à de profonds bouleversements, tant sur le plan des relations sociales que sur celui du mode de vie et des ressources. Au lendemain de la guerre, les autorités canadiennes en étaient conscientes, craignant la disparition de certaines espèces animales, mais le Canada réalisait aussi, au même moment, la richesse de ces nouveaux territoires en minerais et en ressources hydroélectriques.

Pour les Sayisis, la vie nomade, le piégeage et la chasse devenaient de plus en plus difficiles. Les nouvelles législations et les quotas imposés par le gouvernement du Manitoba réduisaient les possibilités et les profits. Dans les années 1940, alors que la Compagnie de la Baie d'Hudson fermait ses postes, une époque touchait à sa fin. Au début des années 1950, quelques familles dènès envoyèrent leurs enfants dans des écoles résidentielles. L'assimilation des Sayisis connut une accélération rapide. La chasse au caribou devenait de moins en moins viable en raison de la forte diminution des hardes qui, selon les scientifiques, déclinaient à un rythme effréné, passant de 670 000 têtes en 1949 à moins de 277 000 en 1955. Dans ce contexte, deux coupables ont vite été désignés : les loups et les chasseurs (Banfield 1956 : 4-6). La campagne pour l'arrêt de la



Figure 7

La base militaire américaine de Churchill

(Cliché pris par Frédéric Laugrand à partir de l'original exposé dans le hall de l'aéroport de Churchill)

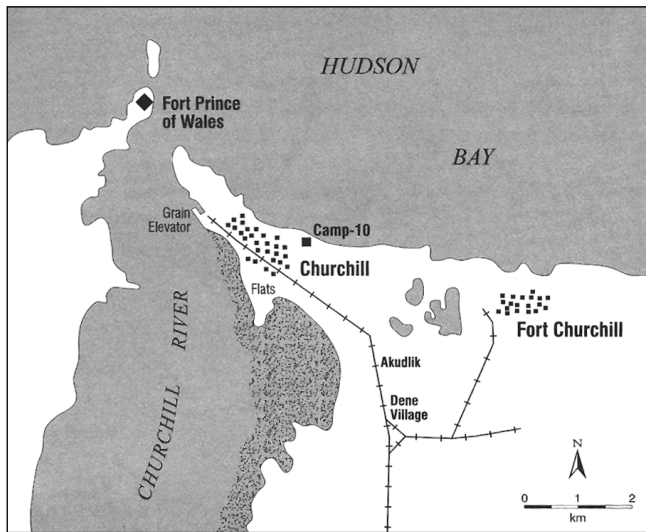
chasse fut savamment orchestrée. Images à l'appui, le gouvernement et les scientifiques évoquaient « la crise du caribou », comme l'illustre le fameux article du Dr A.W.F. Banfield, responsable en chef des mammifères auprès du Service canadien de la faune, publié dans le journal *Le Beaver*. Banfield identifiait nommément le comportement irresponsable des chasseurs, les accusant de gaspiller la viande avec leurs carnages (Banfield 1956 : 7). Les Sayisis se retrouvaient stigmatisés. Les images de ces amoncellements de caribous contribuaient d'abord à faire d'eux des sauvages d'une autre époque. La conclusion s'imposait ensuite d'elle-même : il fallait maintenant légiférer et ne plus tarder à les assimiler, à les éduquer dans des écoles, à les sédentariser et ainsi accélérer leur intégration dans la société canadienne, une politique d'assimilation dont ils n'étaient bien sûr pas les seuls à subir les affres.

UNE SÉRIE DE RELOCALISATIONS

RELOCALISATION FORCÉE À CHURCHILL

Dès 1953, des plans évoquaient la possibilité de déplacer les Sayisis à l'extérieur de leurs territoires de chasse. Cette même année, un responsable de la Compagnie de la Baie d'Hudson écrivait ainsi à l'un de ses supérieurs : « [...] un projet a été autorisé par Ottawa, celui de déménager la bande de Duck Lake à la rivière North Knife, à quelque quarante milles de Churchill » (CBH RG 3173A14).

En juillet 1956, R.D. Ragan, un responsable des Affaires indiennes pour la région, écrivait au responsable de l'Agence indienne de Nelson River à Ilford, lui disant que la décision de la Compagnie de la Baie d'Hudson de fermer son poste à Duck Lake créait un énorme problème pour son bureau et qu'il fallait donc procéder impérativement à



Carte 3

Les quartiers occupés par les Dènès lors de leur exil à Churchill

(Source : Bussidor et Bilgen-Reinart 1997 : xxiv)

une relocalisation : « [...] nous n'avons pas d'autre choix que d'essayer de déménager ces Indiens en dehors de cette région [...] dans un lieu où l'on peut s'occuper d'eux » (DIAND 138/29-2, July 12, 1956).

Les Sayisis n'ont bien entendu jamais été informés de ces plans. Selon les archives, Ragan a bel et bien rencontré les familles de la bande de Duck Lake les 23 et 24 juillet afin de leur donner leur indemnité conformément au dispositif prévu par leur traité et de discuter de « leur condition » et de leur « tentative de déplacement », mais il est permis de douter de ces échanges puisque les Dènès ne parlaient pas l'anglais et que Ragan et sa délégation ignoraient tout de leur langue. Ragan a-t-il fait appel à un interprète compétent? Ragan ne s'embarrassait pas de ces considérations. Il confirma dans un document daté du 27 juillet 1956 que la bande locale acceptait sa relocalisation à North River où elle rejoindrait les autres familles qui hivernaient déjà à cet endroit (DIAND 138/29-2, July 12, 1956).

Le 10 août 1956, Ragan reçut donc des Affaires indiennes l'autorisation d'organiser cette relocalisation : « de déplacer les Indiens et leurs affaires personnelles par voie aérienne à Churchill ». Ragan fit envoyer un télégramme au responsable du poste de traite de Little Duck Lake confirmant que la relocalisation se ferait le 17 août de la même année (DIAND 138/29-2, July 12, 1956). Dorénavant, les plans étaient clairs : il s'agissait de déplacer toute la bande par avion à Churchill, de laisser les familles sur place jusqu'à ce que l'on puisse ensuite les relocaliser par bateau sur la rivière North Knife.

L'après-midi du 17 août 1956, un avion militaire amphibie de type Canso atterrit sur les eaux de Duck Lake. Quatre hommes sortirent de l'appareil : un agent et deux responsables des Affaires indiennes et le pilote. Ordres et instructions furent données aux Dènès de se préparer immédiatement pour le grand départ prévu la journée même.

En peu de temps, les familles réunirent leurs affaires personnelles. Quelques-uns prirent des tentes avec eux. La plupart ne sachant cependant pas quoi faire avec leur équipement de piégeage, leurs toboggans et leurs cabanes, durent laisser tout sur place, d'autant plus qu'il n'y avait plus de place à bord de l'avion. En quelques heures à peine, on transporta cinquante-huit personnes et soixante-treize chiens à Churchill (Bussidor et Bilgen-Reinart 1997 : 46; Petch 1998 : 105).

Steward Yassie, interviewée à Tadoule Lake en 1995, garde en mémoire cette journée où les familles durent s'entasser dans les quelques tentes emportées à la hâte :

Ils nous ont déposés juste sur la pointe, juste sur le rivage. Du sable et des rochers, c'était tout. Lorsque nous sommes sortis, nos gens n'avaient pas grand-chose avec eux. Plusieurs avaient la chance d'avoir emporté leurs tentes. [...] C'est là que l'on nous a laissés. Nous n'avions rien. Nous ne savions même plus à qui il fallait s'adresser. (Bussidor et Bilgen-Reinart 1997 : 46)

Dans les années 1950, alors que la ville de Churchill connaissait un énorme boom économique et démographique, en raison de la présence militaire notamment, la situation des Dènès comme des autres autochtones qui y demeuraient déjà ne s'améliora pas. L'alcoolisme, la violence et les abus étaient devenus monnaie courante dans la ville champignon. Indiens, Inuits ou Métis, tous ces résidents étaient perçus comme des problèmes, une véritable nuisance. Le reste des habitants ne se mélangeaient pas avec eux mais se plaignaient de leurs chiens errants que le gouvernement prit soin, du reste, d'éliminer assez vite, comme il allait le faire aussi pour les chiens des Inuits (Code et Code 1995). Sur place, les Sayisis demeuraient rejetés à la marge, entassés dans des cabanes délabrées et des taudis le long de la rivière Churchill. Plusieurs trouvèrent un emploi dans les bars de la ville, d'autres furent embauchés comme manœuvres, d'autres ne trouvant rien, essayaient vainement de chasser. Durant l'automne 1957, les Affaires indiennes prirent l'initiative d'affecter aux Sayisis un ancien site militaire, le camp 10, loti le long du pipeline, entre les cimetières catholique et protestant.

LA VIE AU CAMP 10

Attendant leur relocalisation, les Sayisis ont dû se contenter d'une bien maigre parcelle sur laquelle le gouvernement canadien fit construire quelques lotissements à bas coût, en bois préfabriqué. Ces petites maisons, dont il ne reste aujourd'hui pas grand-chose, formaient le quartier résidentiel des Sayisis. Quelques baraques, exposées au vent glacial et mal orientées, placées face au cimetière, collées les unes aux autres, mal isolées... tel était le camp 10 à quelques kilomètres à l'est de Churchill. Les Sayisis s'y installèrent en 1959, faute de mieux. Ceux et celles qui y ont vécu s'en souviennent comme d'un lieu de désolation, par surcroît dangereux en raison des ours. Plusieurs enfants furent envoyés à l'école mais un grand nombre parmi eux se rappellent avoir été rejetés, objets de moqueries et parfois violentés. Pour l'anthropologue

Virginia Petch (1995, 1998), tous les ingrédients étaient réunis pour la destruction rapide d'un peuple, d'autant plus qu'à la même époque le gouvernement légalisa la consommation de l'alcool pour tout le monde. Incapables de chasser ou de trapper, vivant dans la pauvreté et le dénuement, contraints de s'alimenter au dépot municipal, victimes de nombreux abus, les familles dènès du camp 10 devinrent bientôt fortement affectées par l'alcoolisme et confrontées à d'énormes problèmes familiaux. Chez les plus jeunes, la délinquance et le désœuvrement firent leur apparition. Entre les plus jeunes et les plus âgés, un fossé générationnel se creusa, contribuant à l'affaiblissement général des traditions. En somme, en quelques années à peine, la vie urbaine à Churchill avait probablement fait plus de victimes et de dégâts que plusieurs décennies de vie nomade dans la toundra. Plusieurs hommes avaient été jetés en prison, d'autres étaient décédés dans des incendies ou de la tuberculose, de nombreuses femmes et enfants avaient maintenant besoin de soins. Bref, dès le milieu des années 1960, le camp 10 était devenu une véritable plaie ouverte pour les Sayisis (Petch 1995).

« LE VILLAGE DÈNÈ »

Pour les administrateurs des gouvernements provincial et fédéral, la misère des Sayisis devenait embarrassante. En 1966, on fit donc construire à leur intention un nouveau village pour les accueillir. On choisit cette fois un site en dehors de la ville, à cinq kilomètres au sud-est de Churchill. Les Dènès reçurent bien le projet même si le site n'avait pas grand-chose d'attrayant.

Les maisons furent construites sur du gravier et des dalles de béton afin que leur structure ne bouge pas trop avec le permafrost. Bien qu'on ait promis aux Dènès l'eau courante et le tout à l'égout, ces promesses sont restées lettres mortes. Les maisons furent de nouveau construites en matériaux préfabriqués, regroupées toutes ensemble, avec peu d'espace pour la vie privée. Les premières familles y emménagèrent dès 1967 et le quartier fut surnommé le « village dènè ».

Pour les Sayisis, ces nouvelles installations n'apportaient rien de mieux et ne suffisaient pas à juguler les multiples problèmes sociaux et culturels auxquels la communauté était confrontée depuis son passage au camp 10. En l'espace de quelques semaines, les maisons commencèrent à se détériorer. Les vitres, portes et fenêtres furent brisées, de sorte que l'hiver suivant plusieurs familles eurent du mal à se chauffer et à survivre, exposées à la neige et au vent glacial. Les habitants n'eurent jamais les moyens de réparer ces bris ni de s'offrir de l'électricité ou même assez de charbon pour se chauffer. Une fois de plus, la vie au Village dènè devint infernale et dure à supporter. Aujourd'hui, plusieurs aînés évoquent encore la misère qui y régnait et comparent sans hésiter les lieux qu'ils fréquentaient à un quartier délabré ou détruit par la guerre. Quel contraste avec la vie nomade, l'autonomie et la liberté dont ces familles bénéficiaient dix ans auparavant ! Lors de l'atelier de tradition orale organisé à Churchill en 2008, il a été



Figures 8, 9 et 10
Inuits et Dènès visitent le camp 10, à Churchill, lors de l'atelier de tradition orale organisé en 2008
(Photos de Frédéric Laugrand, 2008)

très émouvant d'assister à la rencontre entre une Inuk et une Dènè qui se racontaient bien des drames jadis vécus ensemble dans les bars. Une visite fut également organisée au camp 10 où les participants inuits et dènès se recueillirent sur le petit monument commémoratif et firent une brève cérémonie.

Au village dènè, la situation se dégrada encore plus pour les enfants qui, lorsqu'ils ne succombaient pas à la faim, à la maladie ou à la violence, perdaient leur langue et leurs attaches, faute de pouvoir vivre avec leurs parents, eux-mêmes plongés dans le cercle vicieux de la paupérisation et de l'alcoolisme. Dans plusieurs familles, les morts subites et les disparitions ne se comptaient plus, la violence domestique, la prostitution et les accidents faisant de nombreuses victimes. Caroline Yassie, une habitante de Tadoule Lake interviewée en 1995 raconte combien « les gens étaient engourdis de douleur ». Le grand nombre de morts affectait profondément les esprits³.

RETOUR AU TERRITOIRE

Quelques années à peine après leur installation au village dènè, les Sayisis se savaient déjà dans une impasse. Les aînés se demandaient bien comment ils pourraient sortir de ce double processus de relocalisation et de sédentarisation qui ressemblait plus à un enfer qu'au paradis promis. Mais comment faire ? En 1968, lorsque le ministère de la Santé et des Services sociaux du Manitoba recruta Phil Dickman comme officier en charge du développement de la communauté, les Sayisis reprirent espoir. Dickman se rendit sur place en 1969, et en 1971 il fit paraître dans la revue *Musk-Ox* un article intitulé « Thoughts on Relocation » dans lequel il suggérait des voies de rechange à la vie suicidaire dans le village dènè. Dickman évoquait un possible retour des Dènès sur leurs territoires traditionnels, une initiative qui, selon lui, leur permettrait de retrouver leur dignité et leur autonomie. Dans une entrevue, Dickman confirma l'intérêt des aînés à tenter l'opération. Il approcha alors un homme du nom de Ronnie John Bussidor qui avait jusqu'ici refusé de gagner Churchill pour continuer la vie nomade et demeurer près de la rivière North. Bussidor, qui avait près de 50 ans en 1969, accepta de mener une expérience pilote en prenant avec lui quelques familles et en les aidant à s'installer près de North Knife Lake. Le 25 septembre 1969, un premier groupe de Sayisis déménagea à cet endroit avec des tentes, chaque participant de ce nouveau campement essayant de reprendre contact avec la toundra et la vie nomade. Le printemps suivant, ceux qui étaient restés à Churchill apprirent tout le succès de cette opération : les sept premiers Dènès étaient en effet parvenus à bien se réadapter à la vie dans la toundra, et leur physique et leur esprit avaient même largement bénéficié de l'expérience. Un peu plus tard, plusieurs autres familles dènès de Churchill décidèrent donc d'emboîter le pas, et l'hiver suivant plus de vingt personnes s'établirent à leur tour à North Knife Lake (cf. Dickman 1971). Comme toutes furent en mesure de survivre, de pratiquer de nouveau la chasse, le piégeage et la pêche, quitte à recevoir de temps

à autre un appui du ministère des Affaires indiennes, le mouvement de retour vers le territoire gagna encore du terrain. Pour plusieurs, ce revirement relevait du miracle. Mais North Knife Lake et South Knife Lake avaient maintenant atteint leur pleine capacité d'accueil. Avec, cette fois encore, l'appui du gouvernement fédéral, les Sayisis se mirent donc à la recherche d'une nouvelle destination. En 1971, celle-ci fut trouvée : le projet d'établissement à Tadoule Lake allait voir le jour.

TADOLE LAKE ET LE XXI^e SIÈCLE

Aujourd'hui, quelque trois cents survivants, profondément blessés par les multiples dégradations qu'ils ont connues avec ces déplacements, ont regagné le territoire traditionnel, en s'installant sur les rives de Tadoule Lake, à 250 kilomètres à l'ouest de Churchill, formant ainsi une nouvelle communauté. À Churchill, les derniers éléments de la Première nation des Dènès sayisis de Fort Churchill continuent à guérir lentement des multiples blessures qu'ils ont subies au cours du xx^e siècle.

Tandis que certains ont mis en place des cercles de guérison, d'autres trouvent un peu plus de réconfort dans la revitalisation de leurs traditions, par exemple la danse au tambour. À l'instar de la plupart des bandes indiennes du Manitoba, les Sayisis sont aussi parvenus à reprendre peu à peu le contrôle de leur éducation, de leur langue et de leur scolarisation. En 2010, le groupe reçut finalement les excuses du gouvernement provincial du Manitoba, et la presse fit part du discours du ministre Eric Robinson qui déclara : « Avec ces excuses, nous nous engageons à ne plus jamais oublier l'énorme souffrance que les Sayisis ont dû vivre en cinquante ans et qu'à bien des égards ils vivent encore aujourd'hui. » (Writer 2010)

SÉDENTARISATION ET RELOCALISATION DES AHIARMIUTS

L'histoire de la relocalisation des Ahiarmiuts comporte de nombreux traits communs avec celle des Sayisis mais elle n'aboutit jamais à un retour à la vie nomade ni l'établissement d'une nouvelle communauté. Les Ahiarmiuts y organisèrent bien un voyage en 1985 (cf. Belsey 1985a, 1985b), mais ils attendent toujours les excuses du gouvernement.

Eu égard à la relocalisation, les événements s'accélérent à la fin des années 1940. En 1949, en effet, l'armée canadienne avait établi un poste de radio au lac Ennadai. Les Ahiarmiuts d'aujourd'hui décrivent cette époque comme relativement agréable car ils se souviennent des échanges et autres transactions qu'ils faisaient avec ce personnel militaire. À l'époque, les chasseurs avaient l'habitude de s'y ravitailler en munitions et en armes de même qu'en tabac et provisions. Les Ahiarmiuts n'avaient pas la vie facile, notamment en raison des famines, mais ces difficultés faisaient partie du quotidien. À l'occasion des famines de 1948 et 1949, l'Administration nordique prit toutefois la situation très au sérieux, parachutant de la viande de bison aux familles.

La décision de déplacer les Ahiarmiuts mûrit en quelques années : l'Administration nordique craignait surtout

que ces Inuits nomades deviennent vite trop dépendants des Blancs et des ravitaillements aériens jugés coûteux et insuffisants. Plusieurs administrateurs affirmaient que les Ahiarmiuts risquaient bientôt de devenir incapables de subvenir eux-mêmes à leurs besoins, les jugeant tributaires du personnel employé au poste de radio ou d'une aide extérieure de plus en plus coûteuse. Rapidement, la décision fut donc prise de procéder à leur relocalisation.

DÉPLACEMENT AU LAC NUEL TIN, 1950

La relocalisation au lac Nuel tin fut mal préparée et mise à exécution dans de piètres conditions, comme en témoigne une lettre du directeur des Affaires indiennes, Ben G. Sivertz, adressée à son ministre député le 9 mars 1959. Selon ce document, un plan avait d'abord été établi pour que les Ahiarmiuts puissent devenir les nouveaux employés d'une compagnie de pêche commerciale, la Nuel tin Lake Fish Products, qui planifiait de s'établir près du lac Nuel tin, situé à environ 70 milles du lac Ennadai. La relocalisation des Ahiarmiuts fut ainsi très bien reçue par le ministère des Pêches, mais également par la Police montée de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et par l'administration, notamment le ministère des Ressources et du Développement des Territoires du Nord-Ouest (Sivertz 1959).

Au début de l'été 1950, quarante-sept Inuits furent donc transportés par avion du lac Ennadai jusqu'au lac Nuel tin, mais l'opération tourna au fiasco. La compagnie de pêche fit faillite et le projet fut réduit à néant. Ensuite, le gouvernement reconnut avoir oublié de solliciter les services d'un interprète de sorte que, sur place, les Inuits ne comprenaient pas ce qu'on attendait d'eux ni en quoi ils allaient bénéficier de cette relocalisation. À la veille des fêtes de Noël de la même année, tous revinrent donc par leurs propres moyens au lac Ennadai (Sivertz 1959).

Lors d'un atelier de tradition orale organisé à Arviat, auquel participaient Luke et Mary Anautalik, Job et Eva Muqyunnik, John Aulatjut, Silas Ilungijajuk, Geena Aulatjut, Andrew Alikashuak et Mary Whitmore, les participants ont décrit la brutalité avec laquelle ils ont été dépossédés de leurs effets personnels, détruits au bulldozer. Ils furent unanimes à expliquer comment on les déposa sur une île, sans rien ou presque, sans nourriture ni équipement. Job Muqyunnik fait le récit des événements :

Je vais maintenant vous raconter l'un des moments les plus triste de ma vie. C'était vers le mois de mai, en 1949. Les Blancs venaient d'arriver à la station météorologique, ici au bord du lac Ennadai. Ils disposaient à l'époque d'un gros véhicule sur place. Le bulldozer s'est approché de nos tentes. Comme le conducteur nous enjoignait de quitter nos tentes, nous sommes sortis. Il a regagné son véhicule puis a roulé sur nos tentes, en avançant puis reculant. Il a ainsi détruit tout ce que nous possédions. Il a roulé dessus, détruisant tout.

C'est le plus triste moment de ma vie parce que nous n'avions plus rien du tout pour survivre. Il y avait aussi un avion de couleur jaune avec deux moteurs. La personne qui avait détruit nos tentes nous a demandé de monter à bord. Louis Voisey était l'interprète à cette époque. Comme il ne pouvait rien faire pour nous aider, je ne veux pas l'accuser ou quoi que ce soit. L'homme nous a



Figure 11
Andy Aulatjut au lac Ennadai
(Robert Anderson Associates Ltd./NWT Archives/N-1991-017-0007)



Figure 12
Job Muqyunnik et sa jeune épouse Eva Muqyunnik, qui ont participé aux ateliers de 2003 et 2005. Eva porte un manteau neuf que vient de lui offrir E. Nutaraaluk
(Robert Anderson Associates Ltd./NWT Archives/N-1991-017-0037)



Figure 13
Mary Anautalik (Ajaq) et Eva Muqyunnik (Ukatnaq) au lac Ennadai
(Robert Anderson Associates Ltd./NWT Archives/N-1991-017-0040)



Figure 14
La relocalisation au lac Nueltin en 1950. Camp et tente de Owljoot
 (Source : G. Van den Steenhoven)

demandé de monter à bord de l'avion. Il maniait un bâton et il nous pointait chacun à notre tour. Sans un mot, il nous indiquait la direction à prendre pour monter à bord de l'appareil. Nous ne parlions pas sa langue. C'était la première fois que nous voyions ce Blanc, nous ne connaissions pas son patron. L'homme répétait que nous étions des déchets, c'est tout ce dont je me souviens. Il disait que tout ce que nous possédions était des déchets, et comme nous ne comprenions rien nous ne faisons qu'agiter nos têtes. Et puis il nous a emmenés sur une île avec son avion, la plus grande île de la région. Nous n'avions plus rien, pas même une tasse ou un couteau, rien du tout. Pas de hache, absolument rien. Il nous a juste déposés sur cette île. Nous avons passé beaucoup de temps à cet endroit. Nous étions tout un groupe, nous, les hommes, avec nos femmes. Nos femmes se sont mises à pleurer, sachant que peut-être nous ne pourrions pas survivre. Comme nous étions des hommes, nous avons essayé de retenir nos larmes. Nous avons passé huit mois à marcher autour de cette île. Nous ne connaissions pas l'endroit ni où chasser. Et finalement, nous sommes revenus à pied au lac Ennadai. (J. Muqunnik, in Oosten et Laugrand 2010 : 121-122)

D'autres aînés ont expliqué qu'ils durent rapidement faire face à une situation dramatique. Heureusement, le groupe fit la rencontre de plusieurs Amérindiens, probablement des Sayisis qui accompagnaient un trappeur dénommé Bill Black. Andrew Alikashuak, qui était alors petit garçon, évoque cette rencontre miraculeuse :

Chaque matin nous nous levions et n'avions rien. Le seul abri que nous pûmes aménager était un amas de branches que nous nous étions fabriqué. Nous dormions à même le sol sans oreillers, ni couvertures, ni rien d'autre pour nous protéger du froid. [...] Je m'en souviens, la nuit il faisait très sombre à cet endroit. Un soir j'ai aperçu une silhouette se dirigeant vers moi et je croyais que c'était Anautalik [...] Mais ce n'était pas lui, c'était un Amérindien. Je ne parvenais pas à communiquer avec lui, il s'était pourtant arrêté devant moi. Je ne pouvais rien lui dire. [...] Il n'y avait aucun moyen pour se comprendre. Il a alors pointé une tente, là où ma mère demeurait. Ensuite, on m'a donné des genres de biscuits, j'avais l'impression que c'était beaucoup de nourriture. (Alikashuak, in Laugrand, Oosten et Serkoak 2010 : 117)

L'entraide entre Inuits et Dènès s'inscrit dans une longue histoire de relations de troc et de cousinage, et l'on sait maintenant combien elle a souvent permis de sauver des vies humaines⁴.

Mary Anautalik se rappelle que plusieurs aînés périrent : « Nous étions malades parce que nous n'avions même pas de tente. L'un après l'autre, nous avons tous pris froid. En raison de ces maladies, quatre aînés ont laissé leur vie. » (Anautalik, M. in Atelier d'Arviat 2005) Au bout de quelques semaines, les Ahiarmiuts prirent le chemin du retour et regagnèrent le lac Ennadai. Selon Alikashuak, qui n'avait que huit ans, sa famille a mis plus de six mois pour revenir, sa mère ayant accouché en route d'une petite fille qui n'a pas survécu (Alikashuak, in Laugrand, Oosten et Serkoak 2010 : 118).

Le petit groupe des Ahiarmiuts a souffert terriblement de cette première relocalisation. La seconde expérience allait malheureusement s'avérer tout aussi dramatique.

PRÉPARATION DE LA RELOCALISATION AU LAC HENIK, 1954-1956

En 1954, la station météorologique du lac Ennadai fut cédée par l'armée canadienne au ministère des Transports. L'Aviation royale canadienne (ARC) fit alors savoir qu'elle cesserait dorénavant de distribuer des vivres d'appoint aux Ahiarmiuts comme cela avait été le cas les années précédentes.

L'administrateur Cunningham exprima le sentiment qu'il fallait absolument faire quelque chose pour éviter que ces Inuits de l'intérieur des terres ne deviennent trop dépendants des Blancs et abusent du système (Cunningham 1954a). Dans une lettre envoyée à la Police montée de la Gendarmerie royale du Canada, il avança l'idée de déplacer ces quelques familles ailleurs, plutôt que de dépenser des sommes folles pour assurer leur subsistance à cet endroit. Le 31 août 1954, Cunningham suggérait ainsi : « Il serait possible, cependant, de les intéresser pour les faire déménager dans les environs de Padlei ou d'Eskimo Point où plusieurs se rendaient jadis pour la traite. » (Cunningham 1954b)

À cette époque, la question de savoir si les Ahiarmiuts faisaient face ou non à des famines chroniques demeurait un sujet de controverses. Voyant là une autre bonne raison de procéder à un déplacement, Cunningham défendait l'affirmative, se réfugiant derrière des avis transmis par des membres de l'armée qui avaient séjourné au lac Ennadai. Cunningham faisait ainsi part au Ministre de son inquiétude à voir ces chasseurs dans une si mauvaise condition. Il s'inquiétait particulièrement du sort des enfants, souvent

malades puisqu'on venait encore d'en évacuer une douzaine pour des traitements dans un hôpital (Cunningham 1954b). Mais pour lui, le problème semblait surtout être celui de la dépendance des Ahiarmiuts et non celui de leur exposition à la famine. À ses yeux, une telle dépendance semblait moralement et économiquement inacceptable.

Le 3 novembre 1954, Cunningham crut avoir trouvé un début de solution en nommant un nouveau fonctionnaire en la personne de William G. Kerr qui recevrait directement les ordres de Sivertz, alors responsable en chef de la Division arctique. Dans une lettre, le fonctionnaire envisageait les suites à donner, en espérant recevoir l'aval des concernés :

Il me semble évident que nous devons aboutir à une sorte d'arrangement avec ce petit groupe. Il est à peine justifiable d'ouvrir à cet endroit isolé des installations pour la traite, mais je voudrais voir ce que nous pourrions faire sur la base d'une coopération. La solution est peut-être de déplacer ces gens à Padlei qu'ils ont déjà fréquenté ou à Eskimo Point. Il est possible aussi que plusieurs puissent trouver un emploi à Churchill. (Sivertz 1954)

Durant l'hiver 1955-1956 la situation des Ahiarmiuts se détériorera encore, la principale harde de caribous ayant changé d'itinéraire, ce qui eut pour conséquence de provoquer une situation de famine et obligea le ministère des Transports à distribuer encore de la viande de bison aux Inuits (Cunningham 1956a). Dans un autre memorandum envoyé à Sivertz le 26 avril 1956, J.P. Richards, fonctionnaire de la Division arctique, dressait un tableau tout aussi sombre de la situation des Ahiarmiuts du lac Ennadai : « Les autochtones disent qu'ils sont affamés, et on dirait bien qu'ils le sont. Tous semblent souffrir de rhumes sérieux. La morale et les conditions de vie de ces gens sont si basses qu'ils sont incapables de s'en sortir par eux-mêmes. » (Richards 1956) Et le fonctionnaire de conclure à l'incapacité des Ahiarmiuts de se prendre en charge.

Richards suggérait donc de procéder à la relocalisation du groupe dès que possible, avec ou sans le consentement des Ahiarmiuts. Sivertz fit preuve de plus de prudence en demandant la coopération des familles. Mais on connaît la suite. Personne ne reçut jamais l'aval des Ahiarmiuts.

Aujourd'hui, les aînés qui ont survécu à ce drame affirment qu'ils n'ont jamais donné leur accord et qu'aucun compromis n'a été trouvé. Selon eux, les familles n'ont pas été informées de ce qui allait se passer. Une fois de plus. En effet, les plans ne leur furent jamais dévoilés, et les Ahiarmiuts ont été bien surpris de se voir de nouveau relocalisés au lac Henik. Ces témoignages contemporains en recoupent de plus anciens, ceux que l'on trouve dans les archives (voir Sivertz 1958 : app. B) puisque Oulijoot et sa femme, les leaders des familles réunies au lac Ennadai, n'ont jamais su ce qui se tramait : « Nous ne savions pas que nous allions déménager au lac Henik, nous ne l'avons appris qu'à la veille du départ, quand Henri Voisey nous l'a dit. Il ne nous a donné aucune raison. » Par conséquent, Cunningham n'obtint probablement jamais l'accord des Ahiarmiuts.

D'ailleurs, pour quelles raisons les Ahiarmiuts auraient-ils pensé à un tel déménagement puisqu'ils savaient que

cette autre région n'était pas giboyeuse, un point que Ohoto avait fait valoir dès 1955 et qui a été confirmé par Oulijoot et son épouse en 1958 : « [...] il n'y a jamais eu beaucoup de caribou autour du lac Henik » (Sivertz 1958).

L'ethnologue Marcus (1995 : 207), comme d'autres, partage cette lecture et nos doutes sur l'existence d'un accord entre les Ahiarmiuts et les membres du gouvernement. À l'époque, Graham Rowley avait déjà fait part de ses doutes à R.G. Robertson : « il apparaît improbable que ce déplacement ait été accepté par eux », dit-il (Tester et Kulchyski 1994 : 228 ; Marcus 1995 : 207-208). Rowley fit même référence à une lettre que Larsen aurait envoyée au commissaire en 1959 dans laquelle il évoque l'absence d'un consentement de la part des Ahiarmiuts (Marcus 1995 : 208).

Quoi qu'il en soit, Kerr finit malgré tout par affirmer qu'il avait obtenu l'accord des Ahiarmiuts. Sivertz mit alors en œuvre la relocalisation mais, comme l'avion de l'ARC connut quelques avaries mécaniques, on la reporta au printemps 1957.

LES RELOCALISATIONS AU LAC HENIK EN 1957 ET À ESKIMO POINT (ARVIAT) EN 1958

Le 10 mai 1957, le premier groupe de Ahiarmiuts fut déplacé, et le 24 un communiqué de presse du ministère du Nord et des Ressources naturelles annonçait fièrement, « Des Eskimos s'envolent vers de nouveaux territoires de chasse ». Et plus loin :

Un groupe appartenant aux résidents les plus primitifs du Canada a déménagé – mais cela s'est fait d'une façon moderne. Les chasseurs eskimos et leurs chiens ont quitté leur ancien mode de vie pour entreprendre une journée de voyage dans le confort en avion et accéder à de nouveaux territoires de chasse. (DNAND 1957, notre trad.).

Selon les sources officielles, les Ahiarmiuts auraient reçu des provisions et des munitions pour tenir un mois, mais ces derniers ont une autre version. Eva Muqyunnik raconte :

Une fois que nous sommes arrivés dans ce nouveau camp, nous n'avions plus de peaux ni de vêtements en caribou. Nous n'avions que de la nourriture de Blancs, des couvertures, des choses qui ne nous permettaient pas vraiment de survivre. [...] Ma belle-mère, Nutaraaluk, avait dix enfants. En plus de ces enfants, il y avait le reste de la famille à nourrir. Alors, chaque fois que Muqyunnik et Anautalik tuaient une perdrix ou un lapin, on divisait cela en dix parts. Chacun de nous ne recevait qu'un petit morceau car il fallait bien tenir. Tout le monde devait pouvoir manger, nous étions si nombreux. C'est à cette période que mon beau-père, Aulatjut, moi-même et mon nourrisson Tablu restions au lit toute la journée pour nous réchauffer, pour survivre. Cet hiver a été le moment le plus dur, d'autant plus que cette année-là, il faisait très froid. Mon nourrisson venait de naître. Je faisais tout pour le nourrir mais je n'avais pas du tout de lait. (E. Muqyunnik, in Laugrand, Oosten et Serkoak 2010 : 122).

Au lac Henik, les Ahiarmiuts connurent des temps plus durs encore en raison de l'absence de caribou. Les aînés se souviennent douloureusement de la famine. Mary Anautalik rapporte que sa petite sœur finit par succomber à la faim durant l'hiver, sa mère étant devenue incapable de l'allaiter, et Mary ne peut s'empêcher de penser



Figure 15
Job Muqyunnik, l'un des leaders ahiarmiuts, décédé au printemps 2011
(Source : Frédéric Laugrand)

qu'elle aurait eu sans doute plus de chance de s'en sortir au lac Ennadai (Anautalik, in Laugrand, Oosten et Serkoak 2010 : 124).

En décembre 1957, comme les caribous demeuraient toujours invisibles sur les lieux, les autorités canadiennes n'eurent d'autre choix, pour ne pas perdre la face, que de blâmer une fois de plus les Ahiarmiuts, en soulignant leur incapacité à subvenir eux-mêmes à leurs besoins. C'est à ce moment que germa le projet d'une nouvelle relocalisation, cette fois à Churchill, afin de pouvoir enfin les intégrer à la société canadienne. Rowley, qui disposait d'une longue expérience de travail dans l'Arctique, fit part de ses inquiétudes à Philipps, le directeur des Affaires du Nord, en indiquant que les Ahiarmiuts avaient maintenant perdu leur leadership et toute confiance face à l'administration. À ses yeux, cela expliquait probablement les vols et autres méfaits commis à cette époque. Rowley mettait enfin en garde Philipps contre l'idée de relocaliser de nouveau les Ahiarmiuts qui quitteraient ces lieux pour retourner au lac Ennadai. Rowley préconisait plutôt d'envoyer sur place un administrateur qui, au terme d'un séjour de trois ou quatre années au lac Ennadai et d'un travail sérieux comme savent le faire des missionnaires, serait parvenu à aider les familles (Philipps 1958).

Rowley pensait probablement à quelqu'un comme Steenhoven qui avait séjourné chez les Ahiarmiuts, mais le projet ne fut jamais accepté par la haute administration. Bien au contraire, Phillips fit part de son incompréhension par un commentaire cinglant mais si révélateur :

Je ne peux pas me rallier à cette solution. Toute notre politique de développement du Nord doit reposer sur des fondations économiques rationnelles. Je crois qu'il serait insensé d'encourager des gens à se déplacer dans une région où l'on sait qu'il n'y a aucune base économique solide pour leur vie future. (Philipps 1958)

En janvier 1958, la situation sur place se dégrada encore un peu plus avec plusieurs drames occasionnés par la famine. Après le décès de Qajait, mort d'épuisement et



Figure 16
À gauche, Eva Muqyunnik, épouse et veuve de Job. À droite, Mary Anautalik, épouse et veuve de Luke Anautalik
(Source : Frédéric Laugrand)



Figure 17
Luke Anautalik, initié au chamanisme dans sa jeunesse, mais aujourd'hui décédé
(Source : Frédéric Laugrand)

de famine, Job Muqyunnik fut accusé à tort d'avoir tué son compagnon (Laugrand, Oosten et Serkoak 2010 : 123).

Le 6 février 1958, une affaire de vol sur le site de la compagnie Sherrit Gordon (Ruttan 1958) défraya la chronique, donnant l'occasion à bien des fonctionnaires de décrire ces « Eskimos » comme des primitifs et des païens capables des pires actions pour s'en sortir. Job Muqyunnik, qui faisait encore partie du groupe des accusés, expliqua

que cette initiative fut prise en raison de la famine, parce que les enfants n'avaient plus rien à manger. Il précisa enfin que les Inuits qui avaient pénétré sur le site n'avaient pris que les restes laissés sur la table (Muqyunnik, in *ibid.* : 123). Mais les trois hommes furent arrêtés, accusés et envoyés en prison. Sans pourvoyeurs, leurs familles respectives connurent d'intenses souffrances. Eva Muqyunnik se souvient que son nouveau-né n'avait plus rien à manger depuis le départ de son mari. Mary Whitmore raconta pour sa part comment son père devint aveugle en prison, blessé accidentellement à l'œil par des éclats de pierres qu'on lui faisait casser, etc. (Whitmore, in *ibid.* : 2010 : 124).

La situation atteignit son paroxysme avec le drame de Kikkik, cette femme qui, à la suite d'une violente confrontation avec son mari et acculée par la famine près de Padlei, décida d'abandonner deux de ses enfants, en les plaçant vivants dans une peau de caribou dans un iglou. L'un des enfants périt mais l'autre, déterrée à temps par un agent de la Gendarmerie royale du Canada rencontré peu de temps après le drame, survécut avec les trois plus grands qui avaient suivi leur mère. Cette fois, des circonstances atténuantes furent reconnues, et lors de son procès en 1958 Kikkik fut acquittée (Eber 1997). Mais les Ahiarmiuts continuaient d'être stigmatisés comme les derniers primitifs de la région et en 1958 ils furent tous relocalisés à Arviat.

Les aînés racontent qu'on les plaça dans un bâtiment qui était en fait le garage de la GRC. Leurs vêtements leur furent retirés, puis détruits parce qu'infestés de poux. On leur distribua des vêtements de Blancs, de la viande, et ils furent entassés dans une pièce. Les premières années à Arviat furent difficiles et les aînés conservent le souvenir de nombreux dérapages et intimidations, comme cette danse au tambour brutalement interrompue par un agent de la GRC agacé par le bruit (Laugrand, Oosten et Serkoak 2010 : 128). Pour d'autres Blancs, comme Walter Rudnicki, l'arrivée de ce groupe du lac Ennadai dans la communauté d'Arviat marquait la fin d'un monde et la mort symbolique des Ahiarmiuts. Son commentaire pathétique révèle ce mépris envers ces nomades, et toujours avec cette obsession de leur la dépendance :

Les derniers Ahiarmiuts vivent dans six iglous, près de la maison de la police, à Eskimo Point. Ils n'ont plus de chiens, plus de traîneaux, plus de kayaks ni aucun autre accoutrement que ce soit pour vivre dans la toundra. Avec plus de caribou à chasser, ils n'ont plus de but dans la vie. Leur existence actuelle se fonde sur une seule prise de conscience, ils sont absolument dépendants de l'homme blanc. (Rudnicki 1958)

Pour les Ahiarmiuts, la série des relocalisations n'était pourtant pas terminée puisqu'après Arviat, plusieurs familles furent envoyées à Whale Cove, puis à Rankin Inlet où l'on espérait les employer dans la mine. Finalement, ce n'est que dans les années 1960 que la plupart des Ahiarmiuts seront définitivement sédentarisés, certains retournant à Whale Cove, d'autres à Arviat.

Aujourd'hui, les plaies de ces expériences dramatiques restent ouvertes, à peine cicatrisées. Contrairement aux

Sayisis, les Ahiarmiuts ne reçurent jamais d'excuses de la part du gouvernement canadien, et l'on refusa toujours de les écouter.

Certes, plusieurs Ahiarmiuts eurent l'occasion de retourner sur les lieux du lac Ennadai, accompagnés des membres de leur famille, mais ces relocalisations en série et leurs conséquences ont durablement affecté les familles.

CONCLUSION

Dans ces deux relocalisations, les agents des Affaires indiennes ont procédé unilatéralement, se souciant peu des aspirations autochtones. Bien que les sources disponibles montrent que ces agents ont à plusieurs reprises eu recours à des truchements ou à des interprètes, les populations concernées ne sont pas dupes et savent qu'elles ont été bernées. Comme le montre si bien René Fumoleau (1975), les gouvernements fédéraux et provinciaux n'en sont pas à leurs premières injustices commises face aux Dènès. Et l'observation vaut aussi pour les Inuits. Si ces groupes s'abstiennent aujourd'hui d'accuser ces intermédiaires, c'est qu'ils savent que ces derniers ont eux-mêmes été manipulés, l'objectif des administrateurs ayant été d'arracher à tout prix la signature d'ententes préalables. Or, ni les archives disponibles, ni les témoignages oraux ne permettent de croire à l'existence d'ententes pleinement expliquées, comprises et consenties par les autochtones, bien au contraire⁵. Même si ces ententes avaient eu lieu, on peut encore imaginer d'importants écarts et malentendus.

Dans les deux cas, la décision de relocaliser les populations a été prise dans les bureaux d'Ottawa où les fonctionnaires et les agents des Affaires indiennes ignoraient tout ou presque du mode de vie des chasseurs nomades du Grand Nord. Les décisions furent appliquées avec une logique implacable sur la base de motifs à la fois économiques et moraux, la rentabilité étant l'un des critères majeurs. Aux yeux des fonctionnaires et de l'opinion publique de l'époque, les Sayisis comme les Ahiarmiuts incarnaient enfin les derniers primitifs du pays. On les disait paresseux, indolents, peu fiables, incapables de se prendre en charge et enclins à vivre comme des parasites. Le temps était venu de les civiliser, de les éduquer et les faire entrer dans la vie moderne. Il fallait pour cela leur offrir des conditions de vie plus décentes dans des villages et qu'ils intègrent pleinement la société canadienne. Que les Sayisis et les Ahiarmiuts aient pu espérer autre chose n'a jamais préoccupé les agents des Affaires indiennes, persuadés de la fin inéluctable de ces cultures. L'administration nordique demeurait profondément ignorante du mode de vie des chasseurs du Grand Nord et de leurs savoirs. Paternaliste, elle jugeait plutôt que ces petits groupes devaient être aidés et encadrés, guidés et orientés.

Ces deux séries de relocalisations conduisent ainsi à interroger la pertinence du concept de « relocalisation », lequel a tout d'un euphémisme par rapport à ce que ces autochtones ont vécu.

Dans le cas des Sayisis comme dans celui des Ahiarmiuts, le déplacement des familles a été forcé, précipité et lourd en conséquences tragiques, entraînant avec

lui une véritable paupérisation. De nos jours, les aînés des deux groupes sont conscients d'avoir fait face à une véritable entreprise d'assimilation, si bien orchestrée que les individus responsables n'existent pas, chacun n'ayant fait qu'appliquer une décision prise ailleurs. Les leaders autochtones savent aussi que ce qui a été perdu lors de toutes ces années de misère n'est pas récupérable, les relocalisations ayant engendré des pertes humaines et des drames que rien ne peut compenser. En somme, la notion de relocalisation demeure bien trop faible par rapport aux expériences vécues par les victimes. Il serait donc plus juste de parler de délocalisation ou même de déportation, les principaux concernés n'ayant jamais eu d'autre choix que de suivre les ordres des administrateurs.

Comme les Dènès sayisis, les Ahiarmiuts n'ont jamais vraiment compris pour quelles raisons ils ont été relocalisés et qui est à l'origine de ces décisions. Ces chasseurs savent depuis longtemps que la vie nomade comporte de nombreux aléas mais les risques étaient vécus comme tels. À certaines époques, la rareté du caribou occasionnait des famines et des drames, mais ce prélèvement était en quelque sorte accepté, il relevait de l'inéluctable. Pour les Ahiarmiuts, la vie nomade dans la région du lac Ennadai a ainsi toujours été synonyme d'une vie agréable. Pour les chasseurs, la région était giboyeuse et pleine de ressources. Les souvenirs de famines sont certes abondants, mais ces drames ne justifiaient en aucun cas une relocalisation forcée dans d'autres lieux. Pour l'administration nordique, en revanche, la récurrence des famines justifiait la prise de mesures drastiques. Ces visions très conflictuelles apparaissent clairement dans une lettre de Sivertz datée du 9 mars 1959 où celui-ci écrit : « Chez les Eskimos, les cas de famine sont des faits historiques et, dans le passé, ils étaient acceptés comme faisant partie de leur existence. Mais aujourd'hui, ces famines ne sont plus acceptables. » (Sivertz 1959) Avec une telle conviction, d'autres possibilités devenaient limitées : soit l'administration s'engageait à porter parfois secours aux populations affamées, soit il fallait penser à une autre solution, celle du déplacement forcé des derniers groupes nomades en les intégrant dans des communautés sédentaires. Les coûts de la première solution étant jugés excessifs, la solution s'imposa : il ne restait plus qu'à mettre en place ces relocalisations.

Aujourd'hui, si les Sayisis et les Ahiarmiuts ont réussi à survivre à ces relocalisations comme aux aléas des famines antérieures, ils le doivent à leurs leaders qui ont su les guider et les accompagner dans ces périodes difficiles. Les aînés insistent continuellement sur la vision et l'espoir que leurs ancêtres, parents et grands-parents ont su leur transmettre et ce sont dans ces valeurs que s'ancre leur résilience. Pour les chasseurs, en effet, ceux et celles qui survivaient à ces conditions de vie exigeantes savaient qu'ils le devaient à la transmission de savoirs millénaires, à des valeurs axées sur le partage des ressources et des biens ainsi qu'à des habiletés acquises au cours de longues années.

Pour le gouvernement canadien, en revanche, la présence de ces bandes nomades a vite posé un problème

d'image. Eu égard aux Sayisis, les scènes d'amoncellements de cadavres de caribous ont profondément marqué les imaginaires au pays. Eu égard aux Ahiarmiuts, la publication en 1952 d'un livre du célèbre écrivain Farley Mowat et en 1956 de photographies de chasseurs en loques dans le magazine *Life* a suscité de vives réactions à l'échelle nationale et internationale (*Life Magazine* 1956). Le Canada, soucieux d'afficher l'image d'une nation développée et moderne, pouvait-il encore abriter des peuples dans un tel état de délabrement ?

Pourtant, ces relocalisations ont été encore plus dramatiques socialement. Les derniers chasseurs nomades n'ont pas seulement perdu l'usage de leur territoire, leur vie a été brisée. Ces derniers ont été expulsés dans des environnements qui leur ont été peu propices, et les maux subis demeurent irréparables. Les Sayisis comme les Ahiarmiuts n'ont toutefois jamais accepté leur assimilation et ils souhaitent aujourd'hui plus que jamais reprendre le contrôle de leur existence. Bien que récipiendaire d'une médaille en guise de reconnaissance, Muquyunnik, par exemple, exprima ainsi ses pensées : « Le gouvernement a pris le leadership, il a pris le pouvoir. [...] Je réalise qu'en fait les difficultés ont commencé lorsque le gouvernement a commencé à vouloir prendre le contrôle de nos vies. » (J. Muquyunnik, in Laugrand, Oosten et Serkoak 2010 : 130)

Ahiarmiuts et Sayisis sont donc bien conscients de la stratégie dont ils ont été victimes, le gouvernement étant parvenu à fragmenter leur société et à bouleverser leurs systèmes d'échanges, mais ils considèrent que leurs valeurs demeurent plus fortes. Aujourd'hui, la mémoire de ces expériences vise moins à entretenir un esprit de vengeance – il s'agit au contraire de travailler à la réconciliation – qu'à prémunir les nouvelles générations contre toute autre entreprise de ce type. C'est dans ce double objectif et dans la volonté de transmettre des savoirs toujours actualisés que s'exprime la sagesse des chasseurs de caribou.

Notes

1. Faute d'espace, nous ne pouvons présenter ici une vue complète de l'administration nordique. Voir Jenness (1964) ainsi que Tester et Kulchyski (1994).
2. Entrevue avec Betsy Anderson à Tadoule Lake, novembre 1994. Toutes les citations ont été traduites de l'anglais au français par les auteurs. Voir Bussidor et Bilgen-Reinart (1997) pour plus de détails.
3. De novembre 1956 à novembre 1977, cent dix-sept membres du groupe des Sayisis sont décédés de mort violente ou accidentelle. Pour la liste des noms établie par Ila Bussidor et Eva Thorassie, voir Bussidor et Bilgen-Reinart (1997 : 146-147).
4. Sur ce sujet, voir la recherche méticuleuse de Csonka (1999) qui identifie les principaux aspects de cette coopération (échanges de biens et de nourriture, participation commune à des jeux et à des danses, adoptions et intermariages, etc.). Csonka rappelle que cette coopération a jadis parfois été interrompue par de violents incidents entre les groupes mais que ces événements demeurent peu présents dans la tradition orale des Ahiarmiuts. Csonka indique également avec raison qu'en dépit des barrières linguistiques, les Ahiarmiuts entretenaient de meilleures relations avec les Dènès décrits comme des parents (*ilagiit*) qu'avec les autres groupes inuits de la région.

Il cite l'exemple du célèbre Qikut, intermédiaire et grand voyageur d'origine ahiarmiut.

5. Dans les archives gouvernementales, tant de documents sont biffés que le lecteur doit s'y prendre à plusieurs reprises pour s'y retrouver, sans parler des documents égarés.

Remerciements

Nous exprimons notre gratitude à David Serkoak pour son appui ainsi qu'aux nombreux aînés ahiarmiuts, kingajuarlimiuts et paallirmiuts avec lesquels nous avons travaillé, sans oublier Atuut Thompson, Mgr Reynald Rouleau (O.M.I.), les pères Albert et Lechat (O.M.I.), Lorraine Brandson et le CRSH. Nous remercions également Virginia Petch ainsi que les deux lecteurs anonymes pour leurs commentaires qui ont permis de bonifier cet article.

Documents cités

Archives

- COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON (CBH) : RG 3173A14.
- CUNNINGHAM, Frank J.G., 1954a : *Memorandum to the office commanding RCMP « G » Division, August 25*. NAC/RG85/1513/1000-500/1.
- , 1954b : *Memorandum for the Deputy Minister, August 31*. NAC/RG85/1513/1000-500/1.
- DIAND (Department of Indian and Northern Affairs), 1956 : 138/29-2, July 12, 1956.
- DNANR (Department of Northern Affairs and National Resources), 1957 : *Eskimo fly to new hunting grounds*. May 24. NAC/RG85/1000-179/2.
- GRANT, D., 1958 : *Letter to D. Sigs, Aid to Native Population, Ennadai Lake, NWT*. June 20. NAC/RG24/1983-84/215/288/2001-581/3.
- LALIBERTÉ, J., 1955 : *Eskimos at Ennadai Lake District, NWT, RCMP Churchill detachment report, 8 February*. NAC/RG18/acc. no 8586048 box 14/G-577-14/3.
- LARSEN, Henrik A., 1958 : *Memorandum to the office commanding, RCMP « G » Division, Re: Eskimo Ottuk, E-467, Henik Lake Area, NWT, Murder, February 14*. NAC/RG85/1000-179.
- PHILIPPS, Robert A.J., 1958 : *Memorandum for the director, Movement of Henik Lake Eskimos, January 15*. NAC/RG85/1000-179/2.
- RICHARDS, James P., 1956 : *Memorandum for Mr. B.C. Sivertz, Eskimos Ennadai Lake – Proposed Transfer to Henik Lake Region – Southern Keewatin District, April 26*. NAC/RG85/1267/1000-179/1.
- ROWLEY, Graham, 1956 : *Memorandum for the Deputy Minister, November 1st*. NAC/RG22/545/Rowley-1956.
- RUDNICKI, Walter, 1958 : *Report – Field Trip to Eskimo Point, March, 1958*. Department of Northern Affairs and National Development, Department of Indian Affairs and Northern Development Library, Hull.
- RUTTAN, G.D., 1958 : *Letter to Mr. R.L. Kennedy, February 6*. NAC/RG85/1000-179.
- SIVERTZ, Ben G., 1954 : *Memorandum for M. Kerr on taking up duty as Northern Service Officer at Churchill, Manitoba*. 3 November. NAC/RG85/1513/1000-500/1.
- , 1955 : *Memorandum for M. Kerr, April 14*. NAC/RG85/1513/1000-500/2.
- , 1956 : *Memorandum for the Director, May 7*. NAC/RG85/1267/1000-179/1.
- , 1958 : *Memorandum for the Deputy Minister, Report Field trip to Eskimo Point and appendices, March 28*. NAC/RG85/1000-179.
- , 1959 : *Memorandum for the Deputy Minister, Background of Henik Lake Eskimos, March 9*. NAC/RG85/1349/1000-179/3.

Documents publiés et manuscrits

- ABEL, Kerry, 1993 : *Drum-Songs: Glimpses of Dènès History*. McGill-Queen's University Press, Montréal.
- ATELIER D'ARVIAT, 2005 : Manuscrit en la possession des auteurs.
- BANFIELD, A.W.F., 1956 : « The Caribou Crisis ». *The Beaver* (spring) : 3-7.
- BELSEY, W., 1985a : « Return to Ennadai – a bitter sweet journey ». *Northwest Explorer* 5(3) : 28-37.
- , 1985b : « The Ennadai Lake project ». *Inuktitut* (winter) : 6-12.
- BURCH, Ernst, 1986 : « The Caribou Inuit », in R. Morrison et C. Wilson (dir.), *Native peoples, the Canadian experience* : 106-133. McClelland and Stewart, Toronto.
- BUSSIDOR, Ila, et Üstün BILGEN-REINART, 1997 : *Night Spirits. The story of the relocation of the Sayisi Dene*. The University of Manitoba Press, Winnipeg.
- CODE, Allan, et Mary CODE, 1995 : *Sayisi Dene First Nation, Fort Churchill Band, 1956-1993*. Rapport non publié.
- CSONKA, Yvon, 1992 : « Expansion et famines chez les Inuit du Caribou : le scénario et ses interprétations ». *Anthropologie et Sociétés* 16(2) : 15-35.
- , 1995 : *Les Ahiarmiut (1920-1950). À l'écart des Inuit Caribous*. Victor Attinger, Neuchâtel.
- , 1999 : « A stereotype further dispelled: Inuit-Dene relations west of Hudson Bay, 1920-1956 ». *Études/Inuit/Studies* 23(2) : 117-144.
- DICKMAN, Phil., 1969 : « Thoughts on relocation ». *The Musk-Ox* 6 : 21-31.
- , 1971 : « North Knife Lake ». *The Musk-Ox* 8 : 27-30.
- EBER, Dorothy H., 1997 : *Images of justice*. McGill-Queen's University Press, Montréal, Kingston, London, Buffalo.
- FUMOLEAU, René, 1975 : *As Long As This Land Shall Last*. McClelland and Stewart, Toronto.
- HEARNE, Samuel, 1958 : *A Journey from Prince of Wales's Fort in Hudson Bay to the Northern Ocean in the Years 1769, 1779, 1771 and 1772*. Macmillan Company of Canada, Toronto.
- JENNESS, Diamond, 1964 : *Eskimo Administration : II. Canada*. Arctic Institute of North America, Montréal.
- KOOLAGE, William W., Jr., 1968 : « Chipeywan Indians of Camp-10 », in John J. Honigman (dir.), *Ethnographic Survey of Churchill* : 61-127. Chapel Hill, Institute for Research in Social Science, University of North Carolina at Chapel Hill.
- , 1970 : *Adaptation of Chipeywan Indians and Other Persons of Native Back-ground in Churchill, Manitoba*. Ph.D. dissertation, University of North Carolina at Chapel Hill.
- LAL, Ravindra, 1969a : « From Duck Lake to Camp-10 : Old Fashioned Relocation ». *The Musk-Ox* 6 : 5-13.
- , 1969b : « Some Observations on the Social Life of the Chipeywans of Camp-10, Churchill, and their Implications for Community Development ». *The Musk-Ox* 6 : 14-20.
- LAUGRAND, Frédéric, Jarich OOSTEN et David SERKOAK, 2010 : « The Saddest Time of my Life : Relocating the Ahiarmiut from Ennadai Lake (1950-1958) ». *Polar Record* 46(2) : 113-135.
- LIFE MAGAZINE, 1956 : « The Mesolithic age today ». *Life Magazine*, February : 82-91.
- MARCUS, Alan, 1995 : *Relocating Eden. The image and politics of Inuit exile in the Canadian Arctic*. University Press of New England, Hanover et London.
- MOWAT, Farley, 1952 : *People of the deer*. McClelland and Stewart, Toronto.
- OOSTEN, Jarich, et Frédéric LAUGRAND (dir.), 2010 : *Hardships of the Past : Recollections of Arviat Elders*. Nunavut Arctic College, Iqaluit.

PETCH, Virginia, 1995 : *The Relocation of the Sayisi Dene of Tadoule Lake*. Manuscrit d'un texte présenté à la Commission royale sur les peuples autochtones.

—, 1998 : *Relocation and Loss of Homeland. The Story of the Sayisi Dene of Northern Manitoba*. Ph.D. Thesis, Université du Manitoba. Disponible sur Internet : <<http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk2/ftp02/NQ32015.pdf>> (consulté le 25 octobre 2012).

TESTER, F.J., et P. KULCHYSKI, 1994 : *Tammarniit. Inuit relocation in the eastern Arctic 1939-1963*. University of British Columbia Press, Vancouver.

TOUGH, Frank, 1996 : « 'As Their Natural Resources Fail': Native Peoples and the Economic History of Northern Manitoba. University of British Columbia Press, Vancouver.

WRITER, Staff, 2010 : « Sayisi Dene receive apology from province for relocation ». *Winnipeg Free Press*, October 25.

ANTHROPOLOGIE et SOCIÉTÉS

LA REVUE FRANCOPHONE D'ANTHROPOLOGIE EN AMÉRIQUE
www.ant.ulaval.ca/anthropologieetsocietes



Achetez le numéro en ligne
et abonnez-vous!

www.ant.ulaval.ca/anthropologieetsocietes

ABONNEMENT 2012

	Canada	Étranger	
Étudiant	35 \$	55 \$	CAN
Régulier	60 \$	80 \$	CAN
Institution sans agence	115 \$	155 \$	CAN
Institution avec agence	110 \$	130 \$	CAN

Prochain numéro

Anthropologie du geste, 36-3, 2012

MÉDIAMORPHOSES

LA TÉLÉVISION, QUEL VECTEUR DE CHANGEMENTS?

Volume 36, numéros 1-2 (2012)

Présentation : la télévision et le regard anthropologique

Isabelle Henrion-Dourcy

« Aujourd'hui, les villageois ne sont plus en retard sur leur temps. Aujourd'hui, on vend du Pepsi dans les villages ». Répercussions des émissions de télévision axées sur la vie urbaine sur la collectivité rurale de l'Inde

Sally Anne Steindorf

« Démasquez nos téléspectateurs/Nos téléspectateurs démasqués »

La chaîne de télévision des peuples autochtones et la démocratie en profondeur

Sigurjón Hafsteinsson

Transformations télévisuelles. Réflexions au sujet de l'impact des telenovelas brésiliennes sur la vie quotidienne des téléspectateurs

Thais Machado-Borges

Télévision et changement social en Afrique de l'Ouest postcoloniale

Étude de cas : la réception des telenovelas au Sénégal

Jean-François Werner

Le changement à travers le mélodrame. Femmes, *Kuqing xi* et articulation des affects dans une telenovela chinoise

Shuyu Kong

Une rupture dans l'air. La télévision satellite de Chine dans la communauté tibétaine en exil à Dharamsala (Inde)

Isabelle Henrion-Dourcy

Sur un concept contesté : la sphère publique arabe est-elle soluble dans les médias ?

Ratiba Hadj-Moussa

Les médias en Arabie saoudite. Luites politiques et controverses sociales, de *Star Academy* au Printemps arabe

Marwan Kraidy

Découvrir les séries télé de l'Asie de l'Est en France. Le *drama* au cœur d'une contre-culture féminine à l'ère numérique

Seok Kyeong Hong-Mercier

Pratiques médiatiques et préservation culturelle sélective dans la province de Lào Cai, Vietnam (note de recherche)

Philippe Messier

Former l'œil et l'âme. World Press Photo et les pratiques photojournalistiques contemporaines en Inde (note de recherche)

Gopesa Paquette

ENTREVUE

Les Fros : devenir québécois par le bois. Entretien avec Stéphanie Lanthier, cinéaste

Mouloud Boukala

HORS-THÈME

Le totémisme, « aujourd'hui » ?

Lionel Obadia

1030, av. des Sciences humaines, bureau 3433 ■ Université Laval (Québec) G1V 0A6 CANADA

Tél. : 1 418 656-3027 ■ Téléc. : 1 418-656-2831

Courriel : anthropologie.et.societes@ant.ulaval.ca